

Saison 2026-2027

1 bulletin par personne



5 Bd du Maréchal Foch
49320 Brissac Loire Aubance
Siret : 513 739 334 00011

Courriel :
yakadanser49@gmail.com
Site Web : yakadanser49.fr
Tél : 07 66 16 32 35

Nom & Prénom

Date de naissance

Adresse

CP Ville

Tél...../...../...../...../.....

Courriel@.....

Les tarifs ci-dessous sont applicables pour 30 cours dans l'année de Sept 2026 à juin 2027

Les cours ne seront ouverts que sous réserve d'un nombre suffisant de danseurs inscrits

Tarifs : Sous réserve de leur validation à l'assemblée générale du 2 septembre 2026

code asso	Cocher les cases choisies			
COULI01	Country Line Pas de niveau	Lundi 14h00 - 15h00	112,00 €	
COUNT01	Country Débutant 1	Mardi 18h00 - 19h00	112,00 €	
COUNT02	Country Débutant 2	Mardi 19h00 - 20h00	112,00 €	
COUNT03	Country Novice	Jeudi 18h00 - 19h30	130,00 €	
COUNT04	Country Intermédiaire	Jeudi 19h00 - 20h30	130,00 €	
LINED01	Line Dance Débutant/novice	Lundi 19h00 - 20h15	130,00 €	
LINED03	Line Dance Novice/intermédiaire	Mercredi 10h00 - 11h15	130,00 €	
LINED04	Line Dance Débutant/novice	Mercredi 11h20 - 12h35	130,00 €	
LUNDY01	Lun'Dynamic - Pas de niveau	Lundi 18h30 - 19h30	112,00 €	
ROCKN01	Rock - Niveau 1	Mardi 20h00 - 21h00	112,00 €	
ROCKN02	Rock - Niveau 2	Vendredi 20h00 - 21h00	112,00 €	
ROCKN03	Rock - Niveau 3	Vendredi 18h00 - 19h00	112,00 €	
SALON01	Danse de salon - Niveau 1	Mardi 19h00 - 20h00	112,00 €	
SALON02	Danse de salon - Niveau 2	Vendredi 19h00 - 20h00	112,00 €	
SALON03	Danse de salon - Niveau 3	Mardi 18h00 - 19h00	112,00 €	
TOTAL				
Réductions		2 cours/semaine	-20 €	
		3 cours/semaine	-30 €	
		4 cours/semaine	-40 €	
TOTAL après réduction				

Partenaires



QR code pour
accéder au
paiement en ligne

Mode de règlement	Nbr de chèques à l'ordre de Ya Ka Danser	
	Maximum 4	
	Nbr de chèques ANCV	
	Espèces	
	Paiement en ligne via le site yakadanser49.fr	

FAIT A

LE.....

Signature de l'adhérent :

Droit à l'image : l'association peut être amenée à prendre des photos et/ou à filmer lors des cours, des révisions, des entraînements, des soirées.... Pour sa propre promotion ou publicité. Par défaut, tout adhérent est censé accepter cette clause lors de son inscription. Sinon il doit signaler formellement par écrit son refus d'utilisation de son image.

Informatique et liberté : Conformément à la loi informatique et libertés, les adhérents bénéficient d'un droit de rectification concernant les informations contenues dans les fichiers de l'association. En outre, les adhérents qui le souhaitent peuvent à tout moment se désabonner de la liste de diffusion.